

## **MOT DE BIENVENUE DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'IACI**

Monsieur Le Représentant du Président de la République de Côte d'Ivoire,  
Monsieur Le Représentant du Ministre de l'Economie et des Finances,  
Monsieur Le Président du Groupe NSIA, Président du présent Congrès régional des  
Actuaires en Afrique,  
Madame Le Représentant de l'Association Actuarielle Internationale,  
Chers collègues actuaires de Côte d'Ivoire, d'Afrique et du monde,  
Chers invités,

L'Institut des Actuaires de Côte d'Ivoire par ma voix, voudrait vous souhaiter la  
bienvenue en Côte d'Ivoire pour ce Congrès Régional des Actuaires en Afrique.  
Notre jeune association est très fière de la confiance que nous a témoignée  
l'Association Actuarielle Internationale en nous confiant l'organisation de ce  
congrès qui réuni une centaine d'actuaire venus du monde entier.

Nous espérons que ce congrès, qui verra la contribution d'experts de tous les  
domaines d'application de la science actuarielle, servira à faire connaître et  
progresser notre profession en Côte d'Ivoire et sur le continent africain.

Merci d'être venus si nombreux pour partager cet important évènement avec nous.

**Sylvestre KONIN**

## **ALLOCUTION DU PRESIDENT DE L'INSTITUT DES ACTUAIRES DE COTE D'IVOIRE**

Monsieur le Président de la République,  
Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances,  
Madame la Représentante de l'Association Actuarielle Internationale (AAI),  
Monsieur le Président du Groupe NSIA, Président du Congrès,  
Monsieur le Président de l'Association des Assureurs de Côte d'Ivoire (ASACI)  
Messieurs les Présidents de Conseil d'Administration,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs,  
Honorables invités,  
Chers congressistes,

C'est un grand honneur et un privilège pour moi de faire, au nom de l'Institut des Actuaraires de Côte d'Ivoire, une adresse à cette assemblée à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du présent congrès régional des actuaires en Afrique.

En cette heureuse circonstance, je voudrais saluer la présence parmi nous du Représentant du Président de la République de Côte d'Ivoire, son Excellence M. Laurent GBAGBO.

Monsieur le Représentant du Président de la République, nous vous demandons de bien vouloir transmettre nos remerciements à son Excellence M. Laurent GBAGBO, pour avoir accepté que notre congrès soit placé sous son haut patronage.

Son accord qui ne nous surprend guère, témoigne du prix qu'il attache au travail ainsi qu'aux valeurs de professionnalisme et de responsabilité.

Nous saluons, également, la présence du Représentant du Ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur Charles Koffi DIBY.

Monsieur le Représentant du Ministre de l'Economie et des Finances, veuillez transmettre au Ministre DIBY nos remerciements pour l'intérêt qu'il porte à notre association et à la profession actuarielle.

Madame la Représentante de l'AAI, nous saluons votre présence parmi nous, merci non seulement pour la confiance que nous a témoigné l'AAI en acceptant que nous organisions en Côte d'Ivoire le congrès régional des actuaires en Afrique, mais, également, pour l'assistance que vous nous avez apportée.

Monsieur Jean Kacou DIAGOU, Président du groupe NSIA, nous tenons à vous exprimer notre profonde gratitude pour l'honneur que vous nous faites en acceptant que ce congrès soit placé sous votre présidence. En répondant favorablement à notre demande, vous nous avez apporté votre caution.

A toutes les personnes de bonne volonté et aux partenaires (institutions, organismes de prévoyance sociale, compagnies d'assurances) qui ont contribué par leur engagement et leurs conseils à l'organisation et à la tenue de ce congrès, nous exprimons notre profonde gratitude.

La cérémonie d'ouverture nous offre la tribune idéale pour dire un mot sur l'Institut des Actuaire de Côte d'Ivoire.

L'IACI est née de la volonté des actuaires exerçant en Côte d'Ivoire de créer une association professionnelle afin de promouvoir les sciences actuarielles et de représenter les intérêts professionnels des membres.

L'IACI a été créée en 2004 et est membre titulaire de l'AAI depuis 2005.

L'IACI compte quinze(15) membres qui exercent pour la plupart dans le secteur de l'assurance vie.

L'IACI a décidé de s'impliquer fortement dans la formation des actuaires et dans la promotion de la profession actuarielle en Côte d'Ivoire, car les besoins en actuaires sont importants dans divers secteurs d'activités (l'assurance vie, l'assurance non vie, l'assurance santé, la sécurité sociale, la finance, etc.).

Au cours du présent congrès qui a pour thème : « L'actuaire : Professionnalisme et Responsabilité au service de l'intérêt public », la problématique de la formation actuarielle en Afrique sera examinée de façon approfondie et des échanges auront lieu sur d'autres sujets d'intérêt général.

Tous ces sujets seront abordés en tenant compte de l'un des principaux objectifs de la profession actuarielle qui est de servir l'intérêt public.

En raison de la présence d'éminentes personnalités de la profession actuarielle et de la volonté des participants d'échanger, notamment, sur des sujets d'intérêt public, nous sommes persuadés qu'au terme de ce congrès, notre profession sera mieux connue et comprise du public en Afrique, et que nous enregistrons des avancées notables

Nous ne saurions achever notre propos sans remercier les actuaires venus du Maroc, du Ghana, du Sénégal, du Togo, du Bénin, de la Tanzanie, du Mozambique, de l'Ouganda, de l'Afrique du Sud, de la France, de la Belgique, de l'Italie, du

Royaume Uni et de la Suisse, qui nous font l'honneur et l'amitié de participer au Congrès d'Abidjan.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.

**Armand KPLE**

## **DISCOURS DU PRESIDENT DU SOUS COMITE AFRIQUE DE L'AAI**

C'est avec un plaisir très grand que je suis aujourd'hui parmi vous à l'occasion de ce congrès régional des actuaires en Afrique.

Permettez-moi tout d'abord de remercier Armand Kplé, les comités d'organisation et scientifique et tous les Ivoiriens qui ont beaucoup travaillé pour la réalisation de cet événement. D'après les nombreux messages que j'ai reçus dans mes tentatives de bâtir un réseau d'actuaire africains, j'ai aperçu très clairement la requête d'avoir des rencontres pour partager les expériences. Et maintenant ces attentes sont réalisées. Je me félicite de même du titre choisi pour le congrès; il souligne la responsabilité que nous, les actuaires, avons envers le public et notre volonté de mettre nos compétences au bénéfice des marchés, des consommateurs, des entreprises et des gouvernements.

Pour moi ce congrès représente une occasion unique: bien que le Fond de l'Association Actuarielle Internationale ait déjà organisé des rencontres en Afrique, c'est la première fois que l'on a un Congrès qui réunit les actuaires africains sans distinction des langues. Peut-être que c'est juste une expérimentation, mais j'espère qu'elle sera la première des nombreuses rencontres. La langue ne peut constituer une barrière quand on a des problèmes communs à résoudre.

A ce propos, il faut noter que en Afrique, les actuaires ont beaucoup des préoccupations techniques en commun, préoccupations qui sont quelquefois éloignées de celles des actuaires qui exercent dans les marchés européens ou de l'Amérique du Nord. En outre, l'un des intérêts en commun est de développer une promotion du métier d'actuaire partout en Afrique.

Or, parmi les sujets qui retiendront notre attention ces prochains jours, il y a des thèmes qui pourront aider les actuaires à promouvoir leur métier.

Par exemple, une bonne définition de l'actuaire désigné est bénéfique pour les marchés d'assurance et, pour cela devrait intéresser les autorités de contrôle.

Les normes comptables internationales devraient pousser les entreprises qui les adoptent à faire recours aux actuaires. C'est une carte de présentation des actuaires pour les entreprises dehors des compagnies d'assurances et des banques. D'autre part, la Solvabilité (et en particulier les modèles internes) est, sans doute, matière de l'actuariat.

En fin, l'assurance maladie est une branche qui devrait connaître dans le futur en Afrique un développement remarquable. La santé étant un droit de chaque citoyen,

les Etats africains sont déjà en train de concevoir des programmes de santé publique même si sur des niveaux minimaux. Et l'actuaire devrait être appelé pour évaluer le financement relatif. Il est notoire que les plans publics de santé publique entraînent toujours le développement de l'assurance maladie privée.

Dans ces jours on parlera même de la formation actuarielle. La formation, qui jusqu'à maintenant a été confiée à des organismes académiques dehors de l'Afrique, pourrait se faire dans les universités africaines, en ajoutant à des cours déjà existantes des nouveaux enseignements. Dans cette manière, les coûts de formation seraient réduits et on évitera que les actuaires formés ne rentrent plus en Afrique. A ce propos, dernièrement, beaucoup d'initiatives ont été lancées.

Un autre sérieux problème concerne l'habilitation à la profession et les associations des actuaires: dans certains pays, le nombre limité d'actuaires empêche la formation d'une association nationale. On pourrait envisager des associations régionales et en même temps créer des commissions d'examen régionales. J'espère que ces problèmes seront traités dans les ateliers et vos propositions en matière pourront aider l'AAI à formuler une stratégie de base.

La discussion des thèmes proposés dans ce congrès sera, sans doute, enrichissante. En plus j'espère que les contacts personnels peuvent entraîner la naissance d'une collaboration stricte entre les participants.

**Giovanna FERRARA**